



## **M U N I C I P A L I T É D ' U P T O N**

### **AVIS PUBLIC**

#### **PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-279-01**

#### **AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 6 juillet 2021, le règlement numéro 2016-279-01 intitulé « Règlement décrétant un emprunt de 300 000 \$ pour l'augmentation du fonds de roulement ».

Ce règlement décrète un emprunt de 300 000 \$ pour l'augmentation du fonds de roulement d'un montant maximal de 761 974 \$, soit 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la Municipalité.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

**Donné à Upton, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de juillet de l'an 2021.**

Cynthia Bossé  
Directrice générale